

0019

1975

1

LIVRE , CULTURE et DÉVELOPPEMENT

- les bibliothèques en Afrique -

note présentée par ABDELJAOUAD M.

sous la direction de M^r FONTVIEILLE

S O M M A I R E

* PREFACE.	p. 3
* INTRODUCTION.	4
* LIVRES ET BIBLIOTHEQUES EN AFRIQUE.	8
- Situation de l'enseignement.	9
- Alphabétisation et production du livre.	11
- Distribution du livre et bibliothèques.	15
* EXEMPLE DE LA TUNISIE.	19
Structures administratives et économiques.	20
Education.	21
L'Edition.	23
Les bibliothèques publiques	24
- Historique.	24
- Fonction de la Bibliothèque Nationale.	25
- La lecture publique.	26
- Plan de développement.	27
- Autres services de lecture publique.	28
- Critique et perspectives.	28
* DEMOCRATISER LA CULTURE.	31
* BIBLIOGRAPHIE. et notes	35



On éprouve quelque peur à aborder un sujet aussi vaste que celui-ci. N'étant, en effet, ni historien, ni sociologue, ni psychologue, nous savons quelles limites seront les nôtres dans ce domaine de la recherche qui est à la fois précis et étendu parce qu'ayant pour thème d'investigation à la fois le livre et celui qui le produit, le livre et celui qui le lit, donc le produit et celui qui le crée ou le consomme, l'objet matériel et l'être individuel.

Et si l'approche du premier est relativement aisée, ne nécessitant que la maîtrise d'une technique, celle du second et de ses rapports avec le premier demande aux bibliothécaires la connaissance d'un certain nombre d'éléments touchant le vaste domaine des sciences humaines.

Autrement dit, nous sommes de plus en plus consciente de l'insuffisance de notre technique, de son impuissance à expliquer les freins, les retards, dans le développement de la lecture et nous ressentons le besoin d'acquérir la connaissance d'une pédagogie de la lecture, basée sur l'histoire de la civilisation, des cultures d'un peuple, d'une société, la sociologie de groupe, la psychologie individuelle et sociale? Car ce qui prime actuellement la technique, c'est le contact avec le lecteur et la recherche des moyens les plus efficaces pour faire pénétrer le livre, et quel livre, dans la vie, la pratique, l'expérience de l'individu: à quoi servirait une bibliothèque publique dans un désert? à quoi servirait une bibliothèque bien remplie si elle n'est pas fréquentée? On voit bien là qu'une technique bien appliquée conduirait à avoir une bibliothèque bien remplie, mais que cela n'amènera pas pour autant les gens à la fréquenter.

C'est avec humilité que je m'aventure dans cet essai. N'ayant pas la formation du spécialiste, c'est en praticien que je m'exprime et j'appelle ainsi votre bienveillance.

Les livres sont inséparables de tout développement culturel, car ils sont au centre du processus de l'épanouissement de l'individu, du progrès de la société, donc par conséquence du développement national....

(W.Eteki 'a Mbuma)

Depuis quelques années, et au lendemain de leur indépendance, dans les pays d'Afrique a pris naissance et s'est fortement développé un mouvement pour la promotion du livre, prenant en compte le patrimoine africain, la publication d'oeuvres jusque là réputées "orales", et leur diffusion. Ce mouvement s'inscrivait dans le cadre d'une politique éducationnelle globale, touchant l'alphabétisation des adultes, la formation professionnelle des adolescents et la scolarisation massive des enfants.

Un bref rappel historique est nécessaire, me semble-t-il pour situer ce mouvement dans le développement de l'Afrique en même temps que pour comprendre les difficultés rencontrées dans cette tâche noble et grandiose qu'est la collecte et la publication des oeuvres littéraires.

Les découvertes ~~archéologiques~~ archéologiques de ces dernières années ont montré que l'Afrique a été le champ d'un vaste et profond échange: itinéraires ~~suivant~~ des approches de la méditerranée aux confins du Soudan, utilisés jusqu'à la période contemporaine par les caravanes (route Lybie - Niger, route Sahara Occidental -Niger moyen); itinéraires ~~suivant~~ allant de l'Ethiopie à l'Afrique du Sud, suivant les côtes de l'Océan Indien; vaste échange aussi avec l'Asie (Arabie et Indes) et l'Europe. Ces échanges, leur étendue, leur complexité, expliquent la disparité des cultures en Afrique. En effet, basé sur des relations commerciales, troc de marchandises diverses, de produits

agricoles ou artisanaux locaux, ils ont facilité le modelage, l'adaptation de certaines coutumes et moeurs en même temps qu'ils ont favorisé le développement des langues "régionales", moyen nécessaire à toute communication, leur codification, leur structuration. Contacts diversifiés, riches certes mais restant cependant limités aux zones touchées par ces échanges.

Toutefois un fait va constituer l'évènement le plus important dans l'histoire de l'Afrique, c'est l'installation des Arabes et l'islamisation des Africains. Pour deux raisons, d'abord la durée, sept siècles de contacts presque exclusifs, ensuite surtout l'ampleur de l'influence, plus de la moitié des habitants d'Afrique sont aujourd'hui musulmans.

L'Islam, dès le IX^e Siècle a profondément pénétré les centres africains sans atteindre les grandes masses paysannes. Il faudra attendre la colonisation pour voir les progrès en profondeur, gagnant les savanes et les zones forestières. Les Universités islamiques au Soudan, au Ghana, en Egypte, les "medressa" Nord-Africaines, rayonnant dans toute l'Afrique: outre la littérature en langue arabe, l'Islam suscita jusqu'au XIX^e Siècle toute une littérature en langues peul, haoussa, kanouri, utilisant les caractères arabes. D'autre part, existence de multiples marabouts exerçant une influence certaine sur les paysans et ayant un rôle important dans la scolarisation (multiplication des "kouttab" où l'on apprend à lire et à écrire le Coran).

Les historiens s'accordent à dire que si cette religion a eu, plus qu'aucune autre, une réelle influence en Afrique, c'est parce que, règle de vie sociale, née dans un cadre social voisin (Economie marchande, structure tribale), elle répondait aux besoins nouveaux africains. C'est parce que, aussi, au point de vue de la civilisation, le véhicule de diffusion de l'Islam (et par corollaire, de la culture arabe) a été le verbe avant l'écrit et cela était, je crois, sensible à des peuples pour qui "La parole est tout; elle coupe, écorche; elle modèle, module; elle perturbe, rend fou; elle guérit, tue net, elle amplifie, abaisse selon sa charge; elle excite ou calme les âmes". (El Komo Dibi, chant malien du Komo), pour qui donc la civilisation procède avant tout du verbe qu'il soit parole, rythme, ou symbole.

Pour s'en convaincre, il suffit de se remémorer les interminables veillées groupant des dizaines de personnes, sur la place ou le long des murs d'une rue, et au cours desquelles, poèmes, contes, récits, épopées ou tout simplement chants sont lancés d'une bouche à l'autre dans un échange incessant et animé. De rappeler les manifestations qui ont lieu jusqu'à ce jour, dans certains pays d'Afrique où, à l'occasion de fêtes, on fait appel aux poètes populaires : de véritables olympiades de la poésie, comme il y en avait aux temps pré-islamiques ou chez les berbères.

Influence donc mais pas intégration. Reconnaissance et épanouissement des diverses cultures locales : l'Islam en Afrique a été plus un mouvement émancipateur qu'un phénomène de colonisation. Cela est si vrai que la colonisation occidentale a jugé cette influence dangereuse : on sait ce qu'il advint des bibliothèques saisies, des richesses pillées.

Notre propos n'étant pas d'analyser les phénomènes politiques et économiques de la colonisation, nous nous bornerons seulement à l'aspect culturel.

Avec W.E.M'BUMUA, nous pensons que " la colonisation s'attaqua en premier lieu à la personnalité africaine fondamentale, aux valeurs propres de l'Africain ". En effet, pour les colonisateurs, " toute culture nationale est prise de conscience ", elle peut donc devenir un moyen de résistance. C'est pourquoi, on assista à une oppression culturelle intégrale : les institutions religieuses ou familiales (tribales) si elles n'ont pu être utilisées comme instrument politique, furent détruites. Il en fut ainsi des lieux saints de culte et d'initiation. Il en fut ainsi sur le plan de l'enseignement. Dans ce domaine, on a observé deux attitudes fondamentales : l'une, celle des anglo-saxons, consistait à utiliser les langues africaines comme véhicules de l'enseignement et les coutumes comme moyen de pérenniation du fait colonial (diviser pour régner). L'autre, celle des français, considérait la langue française comme le seul véhicule de l'enseignement et refoulait complètement les langues et coutumes africaines.

Ces deux attitudes expliquent l'avance des pays occupés par les anglo-saxons, pays où il y a des recherches linguistiques poussées, et où nous trouvons des linguistes africains anglophones nombreux.

Par contre, dans les pays francophones où la colonisation française a freiné sinon enravé toute initiative d'africanistes, le mouvement d'alphabétisation qui a pris naissance au Mali ou au Niger est basé sur quelques grandes langues africaines et le domaine des littératures locales est presque inexploré.

Ce détour historique a été long, et je m'en excuse, mais nécessaire pour expliquer la diversité des cultures, les inégalités qui existent entre elles, mais en même temps leur profonde unité : littérature orale, de rythme et de symboles, énormes trésors encore inconnus, pas encore recueillis ni enregistrés. Unité ressentie par plusieurs leaders et hommes de lettres africains comme le ciment de tout développement futur.

La connaissance de cette littérature, sa diffusion, la sauvegarde et la restauration de son originalité culturelle " permettront à l'Afrique de réaliser sa destinée nationale " tout en s'assimilant la pensée scientifique " à laquelle, elle a précisément, son apport original à fournir " .

Ces différents points éclairent singulièrement les rôles et les fonctions des bibliothèques publiques en Afrique .



LIVRES et BIBLIOTHEQUES en AFRIQUE

Le problème du livre est si étroitement lié au programme de développement de l'enseignement, de la scolarisation qu'on ne peut l'étudier valablement sans avoir une vue d'ensemble des questions posées par ce programme .

SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT EN AFRIQUE

Dans l'introduction, nous avons parlé de la disparité de cultures, de la multiplicité des langues et des séquelles de l'enseignement colonial . Depuis les indépendances, dans presque la totalité des pays africains, un effort de scolarisation sans précédent a été fait

En 1961, l'UNESCO réunit à Addis-Abeba une conférence des ministres africains de l'Éducation, afin d'étudier un plan pour l'enseignement en Afrique, un plan quinquennal se fixant un objectif précis 48% des enfants à scolariser au primaire, 6% au secondaire et 0,4% au supérieur . En 1968, une deuxième conférence se réunit à Nafrobi, cette fois pour faire le point de la situation, tirer les leçons et corriger les erreurs . On a constaté ainsi que les objectifs étaient presque atteints puisqu'en 1965-66, les effectifs scolarisés étaient de 47% pour le primaire, 5% pour le secondaire et 0,5% pour le supérieur (1) . Mais d'un autre côté, la déperdition atteignait 68% des effectifs du primaire : autrement dit, 68% de ces enfants scolarisés redeviennent analphabètes . Ce phénomène touche 80% des enfants inscrits à l'école en milieu rural et seulement 36 % des effectifs en milieu urbain .

Peut-être doit-on voir dans l'inadaptation de l'école au milieu social une des raisons de cet échec : l'enseignement reçu n'assure pas un emploi ; la formation dispensée semble inutile au développement, donc il y aurait inadéquation entre l'enseignement et la vie sociale.

Les chiffres (1) renvoient aux notes p. 25

Une autre raison peut être dans le fait que le rôle de l'école est souvent rejeté par la communauté: on n'attend pas d'elle qu'elle l'enseigne ce que la tradition transmet; on ne lui reconnaît aucun rôle dans l'apprentissage des tâches traditionnelles dans le village et au champ, des modes de vie et des comportements coutumiers. Ce rôle est d'autant plus facilement rejeté qu'en l'intervalle de cinq ans, les gouvernements indépendants ne pouvaient faire oublier des siècles de domination coloniale pendant lesquels l'école a assuré un rôle de pourvoyeur de l'administration locale en interprètes et en agents subalternes, sans prendre en considération le milieu, la civilisation et les mœurs. L'attitude de rejet a subsisté quelques années après l'indépendance, rejet d'une école considérée encore comme corps étranger d'autant que ceux qui prodiguent l'enseignement sont souvent eux-mêmes étrangers.

Mais si ces raisons expliquent les déperditions constatées au niveau du primaire, elles ne suffisent plus pour expliquer le phénomène au niveau du secondaire et les problèmes rencontrés au niveau du supérieur: la Conférence a constaté, en effet, qu'il y avait chômage même des cerveaux, par l'inadaptation des enseignements donnés. Ce qui amena l'un des responsables africains à poser le problème de la liaison entre " le succès dans la bataille pour le développement et l'aptitude des Etats Africains à se doter d'institutions scolaires, universitaires, et extra-scolaires, mieux adaptées à la situation et aux besoins du continent " .

Dans la mesure où l'enseignement, l'éducation, créent l'envie de faire autre chose, introduisent la connaissance des phénomènes nouveaux, elles conduisent à la destruction des anciens rapports sociaux et cela sous la pression d'une aspiration sociale profonde: savoir moderne, travail qualifié; mais aussi sous la pression due aux conflits entre différentes couches sociales. Modernisme, remise en cause de " l'ancien " en même temps que revendication pour l'authentification de cet ancien .

Et les responsables africains sont convaincus de la nécessité d'intégrer l'enseignement dans le cadre d'un vaste plan de tran-

formations radicales de la société, répondant aux aspirations dont nous parlions dans l'introduction : volonté d'unité africaine, volonté de dynamiser le traditionnel, volonté d'affermir l'indépendance nationale (tant économique que culturelle), volonté enfin d'affirmer la personnalité africaine tout en ouvrant le pays à toutes les innovations dans le domaine des sciences de la communication et de l'information, dans celui des connaissances techniques et scientifiques .

Un certain nombre d'idées ou plutôt d'objectifs se précisent alors :

*Généralisation de l'enseignement élémentaire.

*Complémentarité des actions éducatives diverses qu'elles soient scolaires ou extra-scolaires.

*Adéquation formation-emploi .

*Fixation et diffusion des langues parlées : les utiliser comme moyen naturel d'appréhension du réel .

*Mise en place d'une structure d'accueil "socio-culturelle" .

Et ces objectifs, comme on le voit, sont étroitement liés à la politique de redressement économique et social .

ALPHABÉTISATION ET PRODUCTION des LIVRES

Apprendre à lire afin de lire pour apprendre . C'est, je crois, la formule la plus juste pour décrire la démarche de l'alphabétisation en Afrique .

Réaliser la scolarisation générale est une chose extrêmement importante, encore faut-il assurer la continuité en mettant en place toute une structure d'accueil extrascolaire, complémentaire . D'autre part, la scolarisation ne touche que les enfants en âge scolaire . Et les adolescents ? Et les adultes ? Ceux qui n'ont pas eu la chance d'apprendre à lire et à écrire à l'école ?

Selon certains sociologues, les analphabètes, dans un pays quelconque, peuvent être divisés en quatre groupes, une action spécifique devant être étudiée pour chacun d'entre eux .

1° "Ceux qui habitent dans les villes et qui sont en contact avec des personnes pour qui la lecture est familière " . Pour eux, pas besoin de stimulation, "ils attendent qu'une occasion leur soit of-

ferte " .

2° "Ce ux qui résident dans une zone où un programme de développement industriel ou agricole est prévu ". Il faudra les stimuler car " la relation entre le travail et l'utilité de la lecture et de l'écriture n'est pas évidente à leurs yeux " .

3° Ceux qui, " main d'oeuvre agricole non salariée et rétribuée en nature ", résident dans des régions déshéritées, ayant peu ou pas d'activités économiques, manquant de moyens de transports et de liaisons etc. : le travail devra se faire en direction de leurs patrons de façon " à les amener à donner des facilités à ces travailleurs " .

4° Ceux qui vivent dans des localités où " l'écriture est pratiquement inconnue " : là, le travail est extrêmement ardu.

Cette classification est bien commode pour l'élaboration d'un plan global d'alphabétisation tenant compte des réalités économiques mais ne permet pas de résoudre le problème du véhicule de l'alphabétisation. Autrement dit, si l'on peut accepter, dans un premier temps, une alphabétisation sélective (pour les deux premiers groupes, en effet, on peut envisager une alphabétisation dans une langue étrangère comme l'anglais, le français, l'arabe ou une des langues reconnues officielles comme le Swahili), il n'est pas question d'envisager l'alphabétisation de masse sans avoir recours aux langues vernaculaires et aux dialectes : car chacun sait que presque partout (sauf peut-être au Maghreb, en Tanzanie, en Egypte et au Soudan) le choix d'une langue africaine a posé et pose des problèmes politico-ethniques qui sont difficiles à solutionner. C'est pourquoi, nombreux sont ceux qui pensent qu'une alphabétisation systématique en langue africaine est nécessaire.

La variété des groupes linguistiques (2), la multiplicités langues, ne sont pas un frein, bien au contraire, c'est sur elles que doit reposer tout l'effort. Toute la question étant de savoir si l'on a le désir ou non de donner à TOUS, les moyens d'accéder à la culture, le développement culturel d'un peuple est assuré dans l'épanouissement de toutes les composantes de la société, dans l'affirmation de la personnalité individuelle au service collectif de cette société .

EDITION - tableau comparatif -

Selon l'Annuaire statistique international de l'UNESCO

PAYS	TITRES	PRODUCTION du LIVRE en FONCTION de la REPARTITION de la POPULATION				
		REGIONS	1955		1966	
			popul ^l p.100	Livres p.100	popul ^l p.100	Livres p.100
Afrique du Sud	1.630					
Algérie	196					
Burundi	17					
Cameroon	30					
Centrafricaine (Rep.)	10	AFRIQUE	8,3	1,0	9,5	1,5
Egypte	3.069	AMERIQUE du Nord	9,0	5,6	8,3	11,8
Gabon	10	AMERIQUE du Sud	4,6	3,2	5,1	2,8
Ghana	255	ASIE	55	24,8	55,7	20,7
Guinée	8	EUROPE	15,2	46,0	13,4	43,4
Kenya	125	OCEANIE	0,5	0,3	0,5	0,9
Libéria	11	U.R.S.S.	7,4	19,3	6,9	15,9
Madagascar	136					
Malawi	11					
Maurice (Ile)	40					
Nigeria	159					
Ouganda	65					
Rhodésie du Sud	75					
Sierra Leone	56					
Somalie	17					
Tunisie	200					
Zaïre	39					
TOTAL	7.000	9 des 20 pays d'Afrique n'ont aucune production littéraire.				

Et ici, se pose le problème de la diffusion et de l'édition des œuvres africaines .

Nous avons vu quelles richesses recèle le patrimoine africain sur tous les plans et notamment sur le plan de la littérature orale . Et nous nous doutons un peu de tout ce que ces richesses impliquent comme travail de défrichage, de collecte, de répertoriaticn, de conservation , de restauration , de préservation et d'exploitation aussi . Des poèmes de troubadours, des légendes et des contes merveilleux, des chants, des danses à sauvegarder et à fixer . Nous reviendrons plus loin sur la responsabilité propre des bibliothèques, nous nous attachons pour le moment au seul aspect de l'édition .

Selon une étude de l'UNESCO datée de 1970, une vingtaine d'Etats africains seulement peuvent, en raison du nombre de leurs habitants, nourrir l'ambition de créer une industrie du livre, la plupart des autres Etats devant se contenter de posséder une ou deux maisons d'éditions rentables .

EN fait, on est loin de cela (le tableau joint le montre bien), pourquoi ? La réponse qui revient souvent est " l'absence d'un nombre suffisant de lecteurs", ce qui constituerait , à l'heure actuelle, l'obstacle majeur à l'implantation et au développement de ces maisons d'édition. On ne parle pas de pénurie dans la création littéraire (on en ignore toutes les possibilités!) ni de tarissement des sources (on les a à peine explorées!). Non, mais du nombre de lecteurs.

Nous avons vu que le nombre d'enfants scolarisés, consommateurs de livres par excellence, ne représente en fait qu'une faible partie de la population scolarisable .

Nous avons vu aussi que la campagne d'alphabétisation des masses est loin d'être menée d'une façon globale.

L'absence d'un nombre suffisant de lecteurs ne peut donc, puisque momentané, constituer d'obstacle à la mise en place d'une véritable industrie du livre en Afrique.

Plusieurs arguments d'ordre politique et économique peuvent renforcer l'argumentation culturelle . Nous n'en retiendrons qu'un . Les pays africains sont largement tributaires des importations en matière de livres scolaires et universitaires . Ils auront donc intérêt

à détenir leurs propres moyens d'édition : ceux-ci contribueront à l'expansion industrielle et au développement économique à long terme et en dernière analyse au développement culturel du pays. Le système comporte donc sa propre dynamique et il est inutile d'insister sur le fait que " à travers la transformation de sa propre culture, un peuple a la possibilité de reprendre le contrôle de sa destinée ".

Quel est le rôle fondamental du secteur de l'édition ? Ce sera d'abord la publication de livres destinés à épauler les campagnes d'alphabétisation dans des langues vernaculaires (publications jusqu'ici entravées par des considérations de rentabilité) et à alimenter le domaine scolaire en ouvrages adaptés. Ce sera aussi la publication des œuvres africaines et la diffusion du patrimoine. Ce sera enfin la réalisation de travaux de traduction ou de recherches linguistiques et leur large distribution .

Mais ce rôle est incompatible avec des considérations d'ordre commercial. C'est pourquoi la meilleure solution sera que l'édition soit encouragée, aidée voire supportée complètement par l'Etat, ce qui permettra de ne plus penser le problème de la distribution en termes de rentabilité et de veiller à ce que le prix des livres et de tous les supports culturels soit très largement accessibles compte tenu du bas niveau de vie de l'africain moyen .

D'autre part, la création littéraire doit pouvoir échapper à toute emprise du capital, ce qui suppose que les auteurs aient un statut qui sauvegarde leurs droits, leur assure des conditions de travail telles que leur liberté de création soit entière, sans aucune contrainte ni matérielle ni idéologique .

Cela, me semble-t-il, est possible dans des pays où il n'y a pas de tradition éditoriale : il est possible de créer des rapports n'existant nulle part ailleurs, entre l'auteur, l'éditeur, le diffuseur qu'il soit libraire ou bibliothécaire, et le lecteur. Rapports privilégiés , basés sur un même objectif : démocratiser la culture, faire accéder le plus grand nombre à la culture .

D I S T R I B U T I O N D U L I V R E E T B I B L I O T H E Q U E S .

Parler de scolarisation, d'alphabétisation, de production

des livres, nous amène tout naturellement à parler de tout ce qui doit inciter à la lecture et de toute l'activité autour du livre, pour et avec le livre .

Le développement de l'habitude de la lecture est lié à un ensemble d'actions qui doivent prolonger celles de la scolarisation et de l'alphabétisation .

Combien de fois avons-nous été en butte à des gens qui ont fréquenté l'école primaire et qui, faute de structures d'accueil diversifiées, sont redevenues analphabètes. Nous savons bien que cela touche aussi les sociétés les ^{plus} industrialisées.

La diffusion et la distribution des livres méritent donc une attention toute particulière .

Le développement économique , en Afrique, étant très inégal d'un pays à l'autre et, dans un même pays, d'une région à l'autre, le problème se pose surtout en termes de facilités des moyens de communication (routes, voies ferrées, air, etc.), certaines régions étant même inaccessibles par des voies normales .

Pour ce qui est des librairies, il n'est pas question d'installer une librairie dans chaque village ou dans chaque centre rural. Un certain nombre d'expériences ont été déjà faites (coopératives, petites échoppes, librairies mobiles, petites librairies attachées à l'école) et se sont soldées par un échec presque total, dont les raisons peuvent tenir à des traditions purement locales . Ce sera donc, en règle générale, dans les grandes villes que la librairie a le plus de chances de réussir. Chaque pays doit avoir ainsi sa chaîne de librairies.

Par contre, pour ce qui est des bibliothèques, force nous est de constater que les efforts ont été limités aux zones urbaines. Certaines grandes bibliothèques ont une histoire glorieuse certes (3), mais l'expansion du réseau s'est faite très timidement et souvent s'est "dégonflée" d'elle-même dès qu'on s'est heurté à des obstacles matériels tels que les difficultés d'accès, la dispersion des populations, l'étendue du territoire .

Un réseau de bibliothèques organisé, et bien structuré, ayant des ramifications dans le quartier, l'école ou le village, avec des moyens appropriés pour chaque région, dans des locaux bien

TABLEAU SYNOPTIQUE des pays possédant une Bibliothèque Nationale ou un organisme jouant le rôle de B.N., et des activités essentielles de ces services.

PAYS	Bibliothèque Nationale	Dépot légal	Centres de Formation
Algérie	•	•	•
Burundi → EN PROJET ←			
Cameroun		•	
Republique Centrafricaine		•	
Congo		•	
Dahomey → Institut (IRAD) ←			
Egypte	•	•	•
Ethiopie	•	•	•
Ghana	•	•	•
Gabon	•	•	•
Guinée		•	
Haute-Volta → CREATION RECENTE EN 1990 ←			
Kenya → EN PROJET ←			
Lesotho			
Libéria → EN PROJET ←			
Libye		•	
Madagascar	•	•	
Malawi	•	•	
Mali	•	•	
Maroc	•	•	
Maurice (Ile)	•	•	
Mauritanie	•	•	
Niger → BUREAU des ARCHIVES ←			
Nigeria		•	
Uganda	En Projet	•	•
Rouanda		•	
Senegal	•	•	•
Sierra Leone → Pas de B.N. ←		•	
Somalie	•	•	
Soudan		•	•
Tanzanie		•	•
Tchad		•	
Togo		•	
Tunisie	•	•	•
Zaire		•	
Zambie		•	

Les meilleures structures et la plus grande activité, sont celles du GHANA et du NIGERIA -

Sur les centres de formations, et afin de ne pas disperser les énergies il faudrait créer des centres de formations régionaux interafricains (difficultés de la langue et du milieu à l'étranger, inadaptation climatique etc) - Le tableau montre qu'il est encore temps d'aller dans cette voie -

aménagés et accueillants . Un réseau dont les fonctions essentielles seront l'information, en enseignant le lecteur, par tous les moyens adéquats, sur la vie politique, culturelle, scientifique et technique du pays mais aussi dans le monde ; l'éducation, en diffusant les valeurs artistiques exprimées par différentes formes de l'art ; la formation théorique et pratique, en utilisant les divers moyens de diffusion des connaissances ; le divertissement, en créant les conditions nécessaires à la détente et au divertissement, en stimulant l'activité créatrice et en animant les fêtes culturelles locales ; enfin, l'étude, en organisant la recherche et la conservation du patrimoine culturel, du folklore musical et littéraire, en préservant la pureté de la langue .

Lorsqu'on sait que chaque personne âgée qui meurt en Afrique, est une bibliothèque perdue, on comprend l'importance de ces diverses fonctions en même temps que l'urgence de mettre en oeuvre une véritable politique de la lecture en Afrique .

Tout ce réseau de petites bibliothèques, autonomes ou intégrées, est bien entendu, géré par des personnels qualifiés dont le rôle ne se limite pas à la distribution du livre . Le bibliothécaire-éducateur, pédagogue, le bibliothécaire-animateur, militant, mais aussi le bibliothécaire-antenne détectrice des talents, dont le rôle serait de collecter, de rassembler, d'enregistrer, de fixer les richesses dont on a parlé .

Et c'est ici que le rôle d'une Bibliothèque Nationale va s'affirmer, car elle seule pourra entreprendre d'une façon globale ce travail de conservation, elle seule le veillera sur la préservation du patrimoine contre les pillages et les fuites, elle seule pratiquera une politique d'encouragement à la diffusion puisqu'en relation avec l'éditeur et l'auteur, elle seule enfin permettra la communication illimitée et incessamment renouvelée entre tous les hommes parce que lieu d'échange entre toutes les cultures .

EXEMPLE de la TUNISIE



Avec ses 146.000 Km² et plus de cinq millions d'habitants, la Tunisie est le plus petit des trois Etats du Maghreb . Au Sud et au Sud^{est}, c'est le plus court chemin par où passèrent, durant de des siècles innombrables, les principales routes vers "les mystérieux pays des Noirs " .

Ce petit pays a connu une histoire des plus riches. Son évolution, plus de deux fois millénaires, en a fait le lieu de rencontre de plusieurs civilisations, cypriote, berbère, phénicienne, romaine et arabe-islamique . Carthage et Hannibal, Kairouan et La Kahi-na, l'histoire de la Tunisie , de l'Ifrikyya (nom qu'elle a donné à toute l'Afrique) fut jalonnée à la fois de conquêtes étrangères et de résistances à l'occupant . Des vandales aux turcs, en passant par les romains et les arabes, pour arriver à la période de la colonisation française en 1881 .

C'est en 1956 que la Tunisie accéda à l'indépendance et en 1957, elle devint République : la proclamation de la république eut lieu le 25 juillet 1957 par l'Assemblée Constituante élue en février 1956 et dont les travaux débouchèrent sur la Constitution du 1er Juin 1959 . Très libérale dans la lettre, cette constitution a été quant au fond , inspirée du modèle américain avec un régime présidentiel reposant sur un parti unique et une religion d'Etat -l'Islam- quoique la liberté de culte soit formellement sauvegardée .

STRUCTURES ECONOMIQUES ET ADMINISTRATIVES

Pays essentiellement agricole, héritant d'une structure

archaïque, l'effort portera, dès l'indépendance, surtout sur la réduction des disparités économiques entre les régions et sur l'industrialisation . Le pays a été ainsi divisé en treize gouvernorats (départements ou préfectures) et une décentralisation relative de l'administration centrale - des principaux départements : agriculture, industrie, enseignement, culture - s'est effectuée de façon à permettre une plus grande souplesse dans l'application des plans de développement .

Population en majorité analphabète (4), que la colonisation avait à la fois exploitée et "désintégrée", paysans ou artisans ruinés, jeunes frappés de chômage chronique tant dans les villes que dans les campagnes (52% de la population a moins de vingt ans), revenu annuel moyen très bas, évalué en 1957 pour 85% des habitants à 160F environ . Voilà un tableau qu'il fallait au plus vite effacer.

C'est ainsi qu'à partir de 1961, la Tunisie s'engagea dans une expérience de planification définie par les "perspectives décennales 1962-1971", et complétant le plan ~~décennal~~ pour la scolarisation (1958) et pour la Santé publique (1958) .

Ces perspectives avaient pour but d'assurer le développement intégral du pays : réforme agraire, réforme commerciale et transformations industrielles . Et en dix ans, le pays a connu une série de mutations irréversibles sur tous ces plans . Plusieurs centres d'activités se sont créés du Nord au Sud du pays, touchant parfois des villages peu nantis ou des régions réputées "désertiques" .

Notre ~~seul~~ propos n'est pas de faire la critique du système mais de dire simplement qu'un certain nombre d'infrastructures importantes ont été mises en place qui permettront d'aller de l'avant, de lutter contre les insuffisances et d'exiger des solutions plus radicales et plus justes .

EDUCATION .

La diffusion de l'enseignement a été tenue par tous comme un objectif prioritaire . L'analphabétisme et la déscolarisation

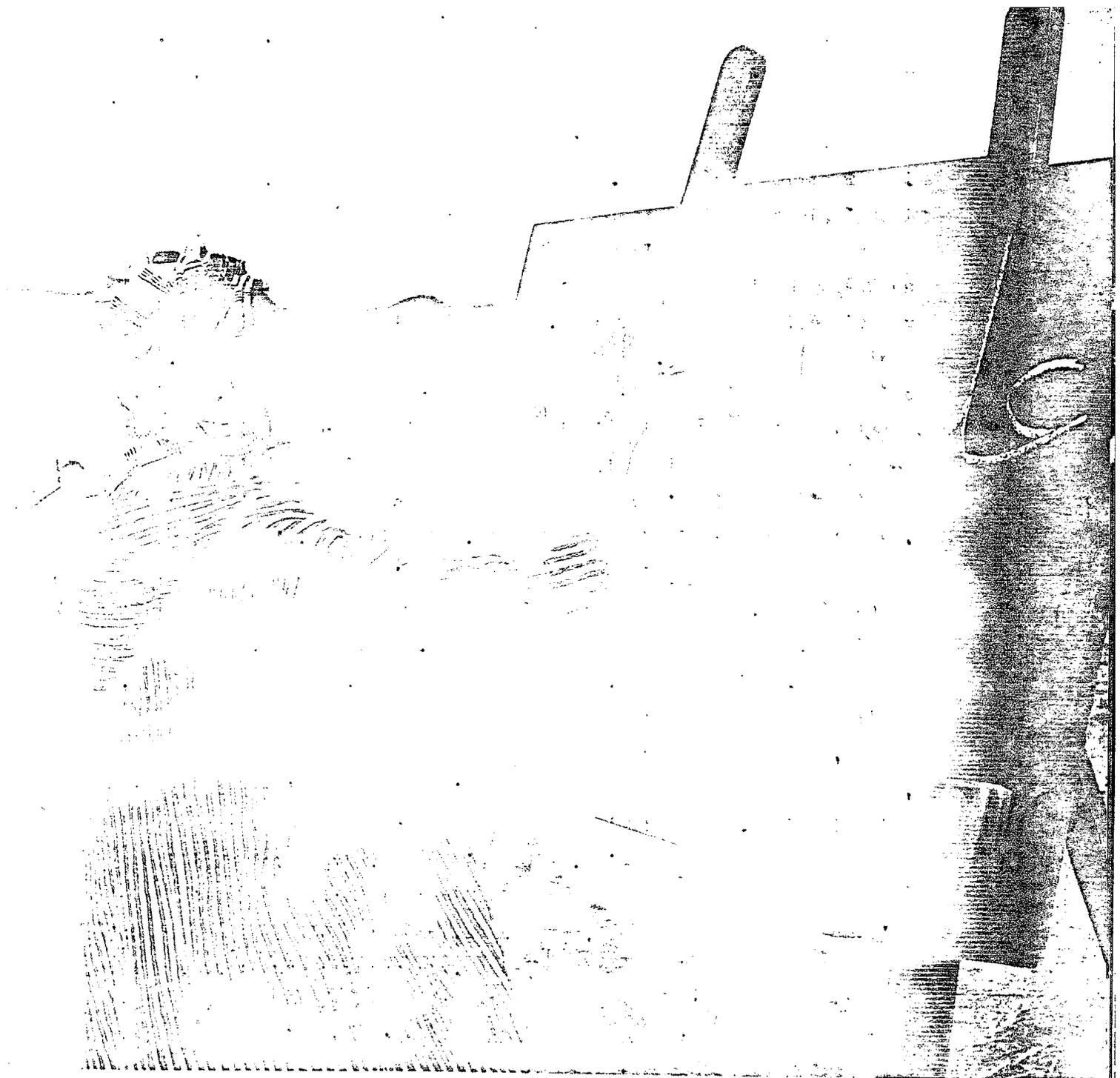
étaient en effet considérés comme une tare attachée à la colonisation donc, l'élimination de celle-ci devait conduire à la destruction de cette tare ;

Le plan de 1958 prévoyait une scolarisation totale en 1972 . En 1972, le taux de scolarisation approchait 90% (940.000 au primaire, 195.000 au secondaire et 14.000 au supérieur). Le budget de l'Éducation représentait à lui seul 30% de la dépense publique .

Ce plan était accompagné d'une série de mesures: adaptation des programmes, arabisation progressive avec maintien du bilinguisme, élimination des archaïsmes avec unification des enseignements (l'enseignement religieux "sitounien" est rattaché à l'Université sous le nom de faculté de théologie); action intensive des mass-média jusque dans les régions les plus reculées du pays, intervenant à tous les niveaux (santé, campagne pour la liberté conceptionnelle, chantiers de plein emploi etc.); efforts pour combler les inégalités régionales au point de vue scolaire avec apparition et multiplication des écoles et lycées dans des régions traditionnellement très mal pourvues de moyens; implantation d'équipements culturels prolongeant l'action de l'école et permettant l'alphabétisation, les fameuses "maisons du peuple" (5).

Le nombre d'établissements scolaires -primaires et secondaires- passe de 1618 en 1962-63 à 2342 en 1969-70 . Celui des classes de 14.440 à 27.674 . Et celui des enseignants de 11.934 à 25.914 dont près de 5.000 sont étrangers (3.400 Français) .

On peut longuement parler du contenu et de la qualité de cet enseignement pas encore assez adapté aux besoins réels , pas encore tout à fait dégagé de l'influence étrangère ou traditionnelle, pas assez intégré à une culture proprement nationale . Mais il est essentiel de noter que , dans l'immédiat, l'école a pénétré dans les masses d'une population tant citadine que rurale (donc assez reculée): c'est tout un peuple qui acquiert ainsi les bases du livre et de l'écriture. Toute une paysannerie, mais aussi une "citadineté" misérable, a envoyé ses enfants à l'école (ses garçons d'abord et petit à petit ses filles) dans l'attente de tout ce que l'indépendance lui promettait . Cette attitude face à l'école s'explique en partie par le fait que la Tunisie fut conduite dans ces chemins par des couches



1 « Maisons du Peuple » aideront à liquider l'analphabétisme.

dirigeantes composées elles-mêmes d'intellectuels (enseignants, lettrés, fonctionnaires, ...) issus pour la plupart de milieux modestes.

L'ampleur, le rythme et les résultats de cette scolarisation ne sauraient cependant cacher ses échecs. Et ici aussi, nous assistons à une énorme déperdition d'élèves en cours d'études. Deux raisons viennent à l'esprit:

-D'abord, l'effort en matière scolaire débutant avant le plan de développement économique, donc mené sur un rythme qui est en déphasage avec celui du relèvement du niveau de vie et des conditions de travail de la population, on assiste au fait que les familles ne peuvent faire les frais d'envoyer à l'école tous les enfants au delà de 14ans (on attend de lui, à cet âge, un secours pour la famille).

-Ensuite et surtout, les jeunes qui réussissent à achever un cycle complet de formation professionnelle ou d'études, sans parler des étudiants achevant le cycle supérieur, ne trouvent pas les emplois qu'ils espéraient. Ouvriers qualifiés, techniciens, ingénieurs, professeurs, médecins...ne bénéficient pas ou ne trouvent pas les conditions qui leur sont offertes dans les autres pays industrialisés. Exode ou fuite des cerveaux, des cadres et des travailleurs les plus qualifiés vers l'Europe surtout et les Etats-Unis (dans les années 60) et de plus en plus vers certains pays arabes et africains (coopération technique dans les années 70).

L'ÉDITION.

Dès l'indépendance, et devant les nécessités imposées par le plan décennal de scolarisation totale, le gouvernement tunisien a pensé le problème de l'édition dans une optique résolument nationale: ce secteur devait assurer en même temps la production des manuels scolaires et des livres para-scolaires pour les enfants et la masse des alphabétisés.

Une maison d'édition a été créée en 1960-61, société ~~publique~~ nationale, fortement encouragée par l'Etat. En même temps, compte tenu de la proportion des livres importés par rapport à la production nationale, il a été créé une société de diffusion⁺ en vue de

⁺qui édite aussi (surtout des livres scolaires).

réglementer les importations et de limiter la concurrence .

Il faut cependant noter la faiblesse de ce secteur : le choix des livres est extrêmement limité et le marché reste dominé par la production égyptienne . Envahissement des librairies par une sous-littérature arabe tant dans le domaine du livre que dans celui des périodiques et limitation de fait dans la littérature scientifique et de recherche. On est frappé par l'engouement de certaines couches de la population lorsqu'a lieu, par accident, une exposition-vente de livres dans ces disciplines, organisée par un service culturel d'une ambassade étrangère .

Ce phénomène dénote l'absence d'une véritable politique de la lecture . Bien que le nombre de titres produits par la Maison d'Édition tunisienne (200/an) soit correct par rapport à d'autres maisons africaines, il n'en demeure pas moins que la variété et la diversité , l'originalité et la recherche lui manquent singulièrement

LES BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE .

HISTORIQUE . L'histoire des bibliothèques en Tunisie passe par celle de l'accession du tunisien à la langue et à la culture arabes avant l'établissement du protectorat en 1881.

A en croire l'historien tunisien BEN Mhraf, il n'était pas de village qui n'eût son "Kouttab" (en 1881, on en comptait 1250), dans lequel l'enfant apprenait à lire et à écrire les versets du Coran, en recevant quelques rudiments d'arithmétique. Ces Kouttab étaient souvent installés dans des locaux exigus, annexes des "sacuias", lieux de réunions laïques et de culte. Ils touchaient quel-



Le conteur public

Le phonographe, la radio l'ont détrôné. Chaque café a maintenant son poste. Mais le conteur public fut longtemps le gramophone du pauvre, la téesseffe du peuple, et le roi des veillées.

A peine s'était-il installé sur sa haute chaise, tenant en main le bâton dont il scandait son récit, que chacun approchait, ouvrait l'œil et s'installait, l'oreille au guet et l'esprit aiguisé.

Dès qu'il ouvrait la bouche, un grand silence s'établissait. On aurait entendu voler une mouche. Sa voix, dans les épisodes passionnants, baissait, baissait, si basse qu'il fallait allonger le cou et s'étirer l'oreille pour percevoir le bruit des pas de la belle esclave enjambant, en retenant son souffle, le corps du sultan endormi pour aller retrouver son amant dans la nuit. Puis le conteur tonitruait. On entend à travers sa voix le hennissement des chevaux de combat, le cliquetis des sabres tirés du fourreau, le bruit mat des têtes tranchées qui tombent à terre. Notre conteur galope, il fend l'air de son sabre, il rugit de colère, il frappe de taille et d'estoc, il est superbe, il est redoutable, il est vainqueur !

Sur les visages de l'auditoire, il mesure l'effet de son récit. Son public est haletant ou effrayé, séduit ou charmé. Il connaît l'art d'interrompre la séance sur un point d'interrogation. La suite à demain... On va rêver jusque là, se demander comment finira l'histoire.

On assure qu'un bon bourgeois de Tunis qui avait passé la soirée à écouter un conteur ne pouvait trouver le sommeil, dans l'inquiétude où il était du sort d'Antar, abandonné dans les chaînes aux mains de ses pires ennemis. N'y tenant plus, il alla en pleine nuit éveiller le conteur, qui dut, mal éveillé, lui raconter la libération d'Antar. Alors seulement, le bon bourgeois alla se recoucher et trouva enfin le sommeil du juste.

ques dizaines de milliers d'élèves et l'immense majorité de la population était analphabète mais non inculte: en effet, leur culture était basée sur une mémoire, souvent remarquable, alimentée par les échanges et l'activité qui avaient lieu dans ces saouias. Lecture à haute voix du Coran, au des légendes se rapportant au prophète et à ses compagnons, de poèmes épiques, d'épisodes de l'histoire, et des chants liturgiques, discussions rhétoriques...et chaque saouia avait sa petite bibliothèque (souvent appartenant au chef de saouia). IL faut noter aussi l'existence, dans les villes, d'une grande activité intellectuelle autour des professeurs de La Zitouna et de leurs élèves, de recherche historique, sociologique et théologique.

La tradition de la lecture publique, en Tunisie, au sens de lecture en public est ^{donc} très ancrée chez le tunisien. C'est pourquoi la création de la Bibliothèque Nationale, en 1883, a eu pour but d'abord d'encourager cette tendance. En collectant les manuscrits existants dans le pays (dans ces petites bibliothèques de saouias ou dans celles des grandes mosquées - celles de Kairouan et d'Eszeitouna contenaient de nombreux volumes très précieux pour la connaissance de l'Islam) mais aussi en complétant cet acqie par des acquisitions plus modernes répondant aux exigences nouvelles apparues grâce à l'instauration, en 1875, d'un enseignement global plus actuel par le ministre Khéreddine, faisant place aux côtés de la langue et de la littérature arabe, aux langues étrangères et "aux sciences de raisonnement qui peuvent être utiles au musulman tout en n'étant pas contraire à leur foi".

La B.N. se chargeait entre autres de fournir les bibliothèques scolaires de Sadiki et des autres médersas, et, par la suite celles des écoles créées sous le protectorat (vers les années 1900) en livres scolaires et de culture générale. Tout en remplissant ses autres fonctions que nous verrons après, elle a gardé une caractéristique dominée par la lecture publique.

FONCTIONS DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE : Il est nécessaire de passer en revue ces fonctions de façon à montrer que la B.N. s'inscrit bien dans le mouvement décrit dans l'introduction et qui va dans le sens de la coopération interafricaine et internationale de même que dans celui de l'instauration de centres d'études et de recherches africaines :

La Lecture Publique en Tunisie

chiffres de 1970

Population = 4.600.000

GOVERNORAT	nbm de biblth.	bibliocars	Capacité	Fonds	livres prêtés	Lecteurs
BEJA	8	-	73	13.602	15.155	545
BIZERTE	15	-	194	29.551	28.257	1.262
GABES	8	-	165	14.710	32.380	1.773
GAFSA	11	-	50	17.177	25.562	1.455
JENDOUBA	8	1	61	18.132	18.962	1208
KAIROUAN	10	-	60	14.452	16.832	832
KASSERINE	6	1	33	14.302	15.899	920
LE KEF	11	1	90	21.603	11.908	637
MEDENINE	9	-	68	17.873	26.816	1031
NABEUL	20	-	154	37.003	76.509	3094
SFAX	13	1	311	45.412	53.475	6593
SOUSSE	30	-	403	82.892	187.724	8399
TUNIS	30	-	258	74.578	86.898	4892
TOTAUX	179	4	1920	401.224	596.377	32.645

- 32.645 lecteurs dont 12.350 âgés de moins de 13 ans et 13.007 âgés de 13 à 18 ans

- A la B.N., 90% des lecteurs (127.000) sont des intellectuels

- le nombre de manuscrits de la B.N., en 1970, est de 22.917

- Sur les 179 bibliothèques, 41 sont pour les enfants (secteur)

La B.N. est chargée: + de réunir la production nationale tunisienne depuis les phéniciens jusqu'à nos jours; la production locale tant française qu'italienne est incluse dans ce patrimoine,

+ d'établir les biographies, bibliographies et l'état des oeuvres de tous les écrivains d'Afrique du Nord, de l'Espagne et de la Sicile arabes,

+ de réunir la production maghrébine, andalouse et arabe, d'expression arabe ou phénicienne,

+ de publier une bibliographie tunisienne de tout le fonds de la B.N.

+ de permettre les recherches sur n'importe quel sujet touchant le Maghreb, l'Afrique, l'Islamologie et le Moyen-Orient, et de favoriser le prêt international

+ d'être un centre de paléographie et d'incitation à la critique verbale. Son fonds, contenant déjà des études sur les dialectes africains et asiatiques, doit être enrichi de façon à encourager la recherche linguistique .

LA LECTURE PUBLIQUE . Disproportion criante entre le f fonds (6) et la population desservie. Etat souvent défectueux des livres mis en accès direct. Délabrement des locaux de la B.N. et des trois bibliothèques publiques (Tunis et Sousse). Manque de personnels qualifiés. Non exploitation du fonds ancien. Autant de problèmes qui montrent dans quelle situation se trouvait la lecture publique en 1964.

On peut se demander, à juste titre, comment dans un pays où, dès l'indépendance, un certain nombre de plans de développement ont été mis en place en 1958, où des perspectives décennales sérieuses ont été élaborées en 1961, il n'y ait pas place pour les bibliothèques et la lecture. On peut se demander pourquoi un plan de scolarisation générale ait pu se réaliser à près de 90% sans que parallèlement un plan pour la lecture ait été pensé ?

Cela tient à deux facteurs : le premier, c'est que l'implantation des bibliothèques scolaires et universitaires se faisait en même temps ou presque que celle des établissements eux-mêmes. C'est un héritage de l'administration et de la législation françaises.

et il faut reconnaître que c'était très positif. Souvent aussi, l'ouverture à l'extérieur se faisait sans difficulté administrative. L'esprit qui a présidé au développement des B.C.P. en France a prévalu en Tunisie; l'instituteur bénévole, faisant le prêt dans une salle de classe en dehors des heures scolaires; ou l'élève de seconde ou de 4^e terminale faisant le prêt, pendant ses vacances, dans une salle de la médersa du village. Ceci est très courant.

Le deuxième facteur réside dans le fait que la séparation administrative entre le scolaire et le culturel ne s'est faite qu'en 1962. Les bibliothèques scolaires et universitaires sont restées rattachées au ministère de l'Education alors que la B.N. et ses divers services (lecture publique et documentation) ont été rattachées au ministère des Affaires Culturelles et de l'Information. Ce qui a posé quelques problèmes d'ordre organisationnel qui ont retardé la rationalisation du système documentaire en Tunisie.

En effet, le Ministère des Affaires Culturelles, en créant des "maisons du peuple" dans presque chaque petit village a pensé en même temps y installer une section bibliothèque. Conçues au départ comme foyers de propagande, ces sections recevaient des donations des diverses administrations de la République. Mais, petit à petit, ces maisons de par la dynamique qu'elles ont créées, sont devenues de véritables foyers culturels, où l'improvisation et le spontanéisme devaient faire place à une restructuration globale et à une rationalisation du travail.

PLAN DE DEVELOPPEMENT Des experts de l'UNESCO ont été appelés à la "rescousse" et un plan de développement a été mis sur pied en 1965. Ce plan définissait les principales tâches de la Direction des Bibliothèques / La première a été d'assurer la formation d'un personnel qualifié dans un centre spécialisé (à créer). Formation d'un personnel nombreux "nécessaire pour compléter la tâche de modernisation et de classement de la B.N." et répondant aux besoins de la lecture publique : surveillance et gestion du grand nombre de petites bibliothèques installées dans les maisons du peuple. Cette formation est assurée actuellement à l'Ecole Nationale d'Administration pour trois catégories de personnels (commis, aides et bibliothécaires adjoints) et à l'Institut Bach-Hamba pour les documentalistes. Ce qui explique le retard pris dans ce domaine (concours d'entrée).

La LECTURE PUBLIQUE en TUNISIE Tableau 1970-1974

POPULATION = 1970 → 4.600.000 1974 → > 5.000.000

GOUVERNORAT	Nbre de Biblioth.		FONDS		LIVRES PRÊTES		LECTEURS	
	1970	1974	1970	1974	1970	1974	1970	1974
TUNISSE	30	36	74.518	97.935	86.898	111.732	4.892	4.806
BIZERTE	15	16	29.551	41.911	28.257	56.004	1.262	3.463
BEJA	8	6	13.602	15.929	15.855	46.237	545	1.427
JENDOUBA	9	9	18.132	18.245	18.962	13.840	1.208	1.049
LE KEF	12	9	27.603	23.885	11.908	6.076	637	335
SILIANA	.	4	.	4.771	.	2.858	.	129
KASSERINE	7	7	14.301	18.062	15.899	25.248	920	1.253
GAFSA	11	8	17.177	15.034	25.562	27.618	1.455	865
SIDI BOUZID	.	4	.	5.013	.	218	.	68
MEDENINE	9	9	17.873	25.490	26.816	40.418	1.031	960
GABES	8	10	14.710	22.456	32.380	48.728	1.773	2.511
SFAX	14	13	45.412	50.382	53.475	47.612	6.593	1.740
KAIROUAN	10	9	14.452	21.927	16.832	37.211	836	966
SOUSSE	30	12	82.892	47.887	187.724	69.637	8.399	3.008
MONASTIR	.	16	.	19.350	.	91.557	.	2.556
MAHDIA	.	5	.	16.771	.	16.472	.	752
NABEUL	20	20	37.003	57.248	76.509	75.567	3.094	3.102
TOTAL		193		537.846		717.033		28.991

* Certains gouvernorats ont été rindés entre 1970 et 1974 (ceux de Souss, le Kef, Kasserine)

* La comparaison, pour certains autres gouvernorats, entre les chiffres de 1970 et ceux de 1974 montre quelques anomalies : le fonds, bien qu'augm en tout, le nombre de prêts et de lecteurs stagne, dans le cas de Nabeul ; ou le nombre de prêts et de lecteurs baisse brutalement, dans le cas de Souss ; ou alors, le fonds restant le même, avec une augmentation des points de desserte, le nombre de prêts et de lecteurs chute aussi brutalement dans le cas du Kef.

On peut se poser des questions quant à l'uniformité des méthodes statistiques utilisées en 1970 et en 1974 et, par conséquent, sur la validité intrinsèque de tels

données d'une façon rigoureusement esamative et qu'un y pas de normes réelles pour toutes les bibliothèques.

* 28.991 lecteurs en 1974 dont 21.510 sont des élèves et 3.521 des enseignants donc 85% de lecteurs

* De 1970 à 1974, dix nouvelles bibliothèques ont été créées. Il est à noter que la définition est vague : allant du Centre de prêt municipal (sorte de dépôt dans un local de fortune) jusq' à la véritable bibliothèque comportant deux sections (adultes et enfants). 41 sur les 193 ont une section enfantine.

* Le nombre de prêts confirme le fait que le fonds de livres est inadapte'. Une remarque à faire : la S.T.D. jusqu'à une date récente, était chargée de fournir toutes les bibliothèques d'office, sans qu'il y ait eu un choix préalable par les bibliothécaires.

* Le personnel est nettement insuffisant. En 1974, 118 personnes "formées" travaillaient dans ces 193 bibliothèques : on voit donc bien quels problèmes cela pose à tous les niveaux - un administrateur, un conservateur, 5 bibliothécaires-adjoints, 33 aides-bibliothécaires, 63 commis et 12 préposés. Le personnel chargé, entre autres, du traitement d'environ 65.000 ouvrages par an.

Le tableau est sombre, et, malgré les efforts entrepris par ceux qui en ont la charge, la situation va s'aggravant : l'indice de santé des bibliothèques étant le taux de fréquentation des lecteurs abonnés et le taux de circulation des livres. En 1974, le deux sont très bas. 21.500 élèves sur une population scolarisée de plus d'un million d'enfants ; le taux de circulation du fonds est de 1,2 : c'est inquiétant et très peu de lecteurs adultes. Faut-il en déduire que le Tunisien ne lit pas ? Ou bien plutôt, que rien ou presque, n'est fait pour l'encourager dans la voie de la lecture ? La fonction sociale de la bibliothèque d-t-elle été bien vue ?

La deuxième tâche a été de mettre sur pieds une législation sur le dépôt légal et la protection du droit d'auteur. Il est à noter que le secteur de l'édition et de la distribution étant centralisé à Tunis, le dépôt légal devait se faire à la B.N. en nombre d'exemplaires suffisant, sept se répartissant comme suit : 2 à la B.N. (un pour la conservation et l'autre pour l'échange international), 2 à la Direction des Bibliothèques (un pour le prêt aux BU et B. spécialisées et l'autre pour l'échange international ou le prêt aux institutions), 1 à la B.P. de Sfax, et un autre à celle de Sousse, 1 à la société des auteurs. Cette législation est en cours d'élaboration.

D'autres objectifs contenus dans le projet de 1965 restent en l'état par exemple, la reconstruction de la B.N., la construction de la B.C.P., la restructuration du service de documentation, la mise en place d'un centre de formation professionnelle...

AUTRES SERVICES DE LECTURE PUBLIQUE . Il est à noter que parallèlement aux services nationaux, il existe en Tunisie un certain nombre de services internationaux, bibliothèques appartenant à des Ambassades et qui font office à la fois de centres de documentation et de bibliothèques publiques, donc possédant un fonds spécialisé et un fonds de culture générale et de romans soit en langue française soit dans les langues d'origine, et bien entendu diverses revues touchant tous les domaines. Ce sont les bibliothèques d'information des Ambassades américaine, anglaise et allemande.

Bibliothèques publiques dont la "clientèle" est souvent jeune : élèves du secondaire et étudiants. Elles offrent, en plus un cadre agréable et calme pour le travail. L'insuffisance des locaux tant à l'université que dans les bibliothèques tunisiennes explique la grande fréquentation de ces bibliothèques .

CRITIQUE ET PERSPECTIVE . Nous savons bien tous que malgré les difficultés , l'élimination de l'analphabétisme sera réalisée. Et que le problème aujourd'hui, s'est surtout : comment les nouveaux alphabètes pourront pratiquer la lecture de façon à ne pas oublier ce qu'ils ont appris et à ne pas retomber dans l'analphabétisme.

Si l'école fait naître l'habitude de lire, elle ne peut

garder l'élève que pendant un petit nombre d'années. Il faudra donc recourir à une institution qui pourra, durant toute sa vie, lui fournir les conseils et tout ce dont il a besoin pour entretenir cette habitude.

Si l'on regarde le pourcentage de scolarisation et les résultats de l'alphabétisation, il apparaît qu'il est très important de mesurer les niveaux et les habitudes de lecture de la population, seul moyen de savoir ce que lit et peut lire un groupe social déterminé.

Ces constatations mettent en lumière le rôle des bibliothèques dans la planification de l'éducation donc la nécessité de la planification dans le développement de la lecture publique .

Nous avons noté déjà l'absence d'une telle planification et si nous y revenons, c'est parce qu'elle explique en grande partie les actions par à-coups entreprises ici et là, la discontinuité dans l'oeuvre entreprise et enfin le retard accumulé dans la mise en place de certains moyens indispensables à toute expansion future.

Il y a beaucoup à faire, nous en convenons; et d'abord cette étude du milieu humain, basée sur une analyse détaillée des statistiques de fréquentation, de lectures etc., sur celle des besoins réels, en partant du lieu d'enseignement et du lieu de travail, sur une étude enfin des motivations de lecture.

La Tunisie a accumulé une énorme documentation allant des études statistiques aux études économiques très sérieuses, permettant à tout moment de déboucher, et cela dans n'importe quel domaine. Ce que l'on peut regretter, c'est que ce travail n'a pas été fait au niveau de la lecture. La "sociologie de la lecture" en Tunisie reste à faire.

En parcourant la presse tunisienne, ou les écrits sur la Tunisie, on est frappé par l'absence de référence à l'action culturelle au niveau des bibliothèques, comme si celles-ci sont encore entachées de tout un ensemble de préjugés liés à une culture de classe : bibliothèque pour érudits et chercheurs donc pas pour tout le peuple. On n'en parle pas, on ne les cite même pas dans les ouvrages dits d'études. Il est, en effet inquiétant de ne trouver presque nulle part une histoire de la B.N., des richesses qu'elle recèle, du fonds dont elle dispose. Des allusions, des citations vagues, c'est tout.

Mais ce qui est le plus déroutant, c'est que dans les journaux et revues où l'on trouve parfois des articles sur le livre, celui-ci est vu sous le simple angle "intellectuel" dirais-je "supplément d'âme". Livre socialisé, livre comme denrée spirituelle à ne pas mettre entre toutes les mains. Et de tirer la conclusion que "le grand problème de nos jours est la désaffection du livre en faveur du cinéma et de la télévision" (in "Raja, revue culturelle de la jeunesse" N° 8 Tunisie 1975). Sans essayer de voir les raisons, sans étudier les tendances du marché du livre et des films à Tunisie, les influences extérieures, sans essayer surtout de ramener le problème du livre à celui de sa diffusion et des moyens qui y sont consacrés. Bibliothèques publiques, scolaires ou universitaires: à quoi servent-elles? et pour qui fonctionnent-elles? Y en a-t-il suffisamment? Sont-elles dotées de moyens modernes, et quels moyens? Comment est conçue l'animation autour du livre? Ne doit-il pas y avoir complémentarité et non concurrence, entre les diverses expressions de l'art humain: expression littéraire, artistique, théâtrale, cinématographique, musicale, corporelle? Quelle est la fonction du livre, livre marchandise ou livre instrument de communication de tout le savoir humain, d'échange et d'émancipation?

Interrogations qui montrent l'urgence d'une action globale associant toutes les composantes vives du peuple: de l'école au lieu de travail, basée sur la collaboration étroite entre enseignants, bibliothécaires et producteurs de livres. Rénovation de la pédagogie de l'enseignement, utilisation dans les bibliothèques des moyens les plus modernes de communication, et travail avec les créateurs en vue de promouvoir une littérature vivifiante et moderne pour la jeunesse. Les perspectives sont ainsi tracées que si l'on veut vraiment démocratiser la culture, il faut agir dans trois directions à la fois: la création dans tous les domaines, ~~et~~ ^{y compris} l'édition / l'audio-visuel, et la distribution. Mais on est là frappé par les contradictions entre les déclarations officielles et les décisions prises et on ne peut que le regretter.

CONCLUSION

DÉMOCRATISER LA CULTURE

On n'insistera jamais assez sur le lien étroit existant entre développement économique et social et développement culturel et sur leur interaction. Chaque fois que la démocratisation de la culture a été prise comme objectif gouvernemental, la démocratie sociale et économique s'est du même coup posée comme condition de la réalisation de cet objectif. En effet, on ne peut penser à une véritable démocratisation de la culture sans que soient assurées les conditions de la participation de tous. On se doit donc de mettre en oeuvre une série de mesures propres à favoriser et encourager cette participation: travail, logement, loisirs. On n'insistera de même jamais assez sur le lien qui existe entre éducation et lecture, lien aussi étroit qu'auto-destructif. En effet, les méthodes d'enseignement surtout au niveau pré-scolaire et primaire sont déterminantes pour l'éveil culturel de l'enfant, donc pour l'apprentissage de vie personnelle et communautaire. On sait le nombre d'enfants rebutés par le livre parce qu'attaché à une expérience désagréable à l'école. On sait aussi combien certaines méthodes peuvent éveiller pour toujours chez l'enfant l'envie, le goût, le plaisir de lire.

On n'insistera enfin jamais assez sur le rapport qu'il y a entre adultes, enfants et littérature: d'où nécessité de poser les problèmes d'ordre ^{celle} psychologique et psychopédagogique, d'influence de la lecture des uns sur ~~celle~~ des autres, les questions de relation de la littérature avec ~~des~~ autres moyens de communication et les problèmes de création, d'animation et d'exploitation.

Je voudrais citer un point du rapport de Mr P. Wattel sur le "livre et la culture en Afrique Noire" au Congrès International des Bibliothèques à Bruxelles en 1955: "..... 1° les noirs (...)
ne manifestent aucun goût spontané pour la lecture....

2° l'indifférence des lecteurs est due également au fait que les bibliothèques ne leur

offrent que peu d'ouvrages appropriés à leur mentalité..." Et le mettre en parallèle avec une réflexion de Mr Jean Hassenforder sur "les lecteurs et la lecture en France" parue dans "Le livre et la lecture en France" en 1968. : " La lecture du livre est une pratique minoritaire en France (...) une première conclusion apparaît : ce n'est pas la lecture en elle-même qui est ignorée, mais l'utilisation du livre. Une autre observation s'impose: le public populaire s'intéresse peu au livre ".

A ces deux citations je voudrais ajouter cette remarque au sujet de l'enseignement: "il y a dans les pays nantie sur-scolarisation et méscolarisation, surinformation et méinformation; et dans les pays moins pourvus, une sous-scolarisation et méscolarisation à la fois, sous information et méinformation " . (Rapport sur l'Enseignement. Revue du Mers Monde Paris 1975).

N'y aurait-il pas similitude entre ce qui se passe en France au niveau de la lecture et ce que nous constatons en Afrique ? Les problèmes rencontrés en France à ce niveau me semblent tout à fait significatifs: on parle de sous-développement et de misère. L'état des bibliothèques, leur nombre, leurs fonctions, l'enseignement élitiste, la méconnaissance du rôle documentaire du livre à l'école, autant de problèmes que nous retrouvons là où existe en Afrique un réseau de bibliothèques.

Les colloques, les rencontres et congrès, les festivals divers qui ont lieu chaque année en France ne cessent de mettre en relief l'enjeu surtout pour la jeunesse, de l'inadaptation aux besoins de la société moderne et "aux exigences de la démocratisation de la culture". Autant de problèmes posés avec la même acuité pour l'Afrique: le livre doit être pensé en fonction de tous et les bibliothèques ouvertes à tous. Et les solutions avancées aussi bien en France qu'en Afrique se rejoignent dans le fait qu'on attache tout développement de la lecture publique, toute démocratisation de la culture à une série de mesures, réformes radicales d'ordre économique et social touchant les salariés, les conditions de travail et de vie, le temps de loisir.

Nous vivons une période de mutations profondes où les rapports entre les peuples et les états sont totalement modifiés, où, à l'intérieur des pays, les rapports sociaux sont radicalement changés, où enfin, de plus en plus, les progrès scientifiques et techniques font émerger partout la revendication culturelle et la liberté d'accès au savoir. Cela est sensible dans les pays industrialisés, où les problèmes de la jeunesse se posent d'une façon aiguë, tant au plan moral (violence, remise en question des valeurs sociales, révolte, nihilisme, contestation) qu'au plan matériel (insécurité de l'emploi, logement, loisirs, enseignement adéquat). Cela est aussi sensible dans les pays en voie de développement où les problèmes de subsistance sont souvent liés sinon confondus avec ceux de l'enseignement et de l'accession à la culture. Le terme de la similitude entre ces deux situations se trouve être justement " l'égalité des chances devant la culture ".

Un enfant, pris dès la maternelle, ayant eu la chance d'habiter un quartier où il y a une structure d'éducation pré et post-scolaire (maison de l'enfance, écoles, bibliothèque, maison de jeunes, centre de loisirs) aura plus de chance, devenu adulte de continuer à pratiquer ce qu'il a appris lors de son enfance. Ainsi, et cela est significatif, des enfants issus de milieux très modestes s'étant inscrits à la bibliothèques dès l'âge de six ans,⁽⁷⁾ ont continué à la fréquenter jusqu'à l'âge de quinze ans (c'est à dire lorsqu'ils sont arrivés en classe de troisième au C.E.S.) puis interrompés pendant un an, parfois deux, et ont repris après. Enquête faite⁽⁸⁾, il s'est avéré que l'interruption correspondait à une période où les jeunes se posaient des problèmes d'orientation scolaire déterminant leur avenir, où, ayant choisi d'un côté ou de l'autre (la poursuite des études pour ceux qui le pouvaient financièrement, ou le choix d'un métier), ils ont eu des mois d'adaptation à leur nouvelle situation: pour les uns, stabilisation dans le lycée, pour les autres recherche d'un travail avec tout ce que cela impliquait comme angoisse et désespoir parfois, puis stabilisation dans leur nouvelle situation de salariés. Ces jeunes ont repris donc leur ancienne habitude de fréquenter la bibliothèque et c'est chez eux qu'on trouve le plus de désir de pro-

motion sociale et professionnelle.

Cela ne veut pas dire, pour autant, qu'il suffit d'installer l'infrastructure pour que la structure change. Mais nous pensons que cette infrastructure et surtout la bibliothèque peut être un élément important pour l'équilibre psychologique de l'enfant et dans sa formation de citoyen à part entière.

Cette étude n'a fait qu'esquisser un certain nombre de questions. Je n'ai pas la prétention d'y avoir répondu. Cela aurait mérité une recherche plus poussée sur les données qui sont toutes (sauf pour l'Europe) à explorer et à inventorier.

Il reste cependant qu'une bibliothèque quelle qu'elle soit organisée isolément ne vaut que ce que vaut le bibliothécaire et les moyens qu'on lui donne. Il est indispensable que tout, qu'il s'agisse des bibliothèques, des bibliothécaires, des cours de formation, etc, soit organisé sur une base permanente et scientifique, sans essayer de se calquer ce qui se passe dans un pays ou dans un autre, mais en s'appuyant sur l'expérience propre du pays et sur une analyse exacte de la situation de la lecture dans ce pays.

Il reste aussi ^{qu'}une bibliothèque quelle qu'elle soit ne peut pallier ~~aux~~ ^à insuffisances de l'éducation et de l'enseignement.

Il reste enfin, qu'une bibliothèque, quelle qu'elle soit ne peut résoudre à elle seule les obstacles du "pouvoir lire" et que là doivent être envisagées, étudiées et appliquées des politiques tendant à lever les handicaps sociaux et psychologiques, du temps, et du désir de lire.

La démocratisation de la culture passe donc nécessairement par la démocratisation de la vie économique et sociale dans le pays.

NOTES

- (1) La scolarisation varie considérablement d'un Etat à l'autre.
85 % au Nigeria et en Tunisie, 10 % en Ethiopie.
Le pourcentage des élèves accédant au secondaire oscille entre 20 % au Ghana et 0,5 % en Rhodésie du Nord.
Les établissements d'enseignement supérieur se multiplient et se diversifient, logés dans des bâtiments luxueux et modernes avec des bibliothèques bien équipées.

- (2) L'Afrique compte près de 1500 langues différentes y compris les formes dialectales. Le Congo seul en compte plus de 200. La fréquence des Africains parlant 2, 3 ou 4 langues (parfois plus) est très élevée. Les langues intérieures de l'Afrique sont souvent classées en 16 familles dont la Nigéro-Congolaise, la Songhaï etc... très riches. Ce qui explique les difficultés rencontrées à les traduire dans une langue européenne. Par contre, l'inverse semble plus aisé (à ce propos, l'étude de Cheikh Anta Diop est très intéressante: "Nations nègres et cultures". chapitre II).

- (3) Les bibliothèques du Caire, Alexandrie, Tombouctou, Fès, Tunis (Ez -zeitouna) avaient fait la gloire de l'Islam au Moyen-Age. et les bibliothèques d'Ibadan, d'Accra, d'Abidjan, de Dakar pour la période récente.

- (4) 80 % de la population était illétrée. - 20 à 25 % des enfants en âge scolaire étaient scolarisés.

- (5) 130 maisons du peuple environ ont été construites dans les bourgades.

- (6) En 1964, la B.N. ne possédait pas plus de 500.000 ouvrages en 72 langues (dont 140.000 en Arabe) et quelque 7.000 manuscrits en langues arabe et orientale.
Et 140.000 ouvrages dont 40.000 en arabe (à la bibliothèque de prêt). Elle était abonnée à 8.600 périodiques spécialisés.

- (7) Expérience d'une bibliothèque publique créée en 1964 (St Maurice d'Hélès)

- (8) L'enquête a été faite auprès de 200 premiers lecteurs enfants inscrits en 1964. - 62 % de ces enfants sont issus de familles ouvrières, et 20 % d'enfants d'employés. Sur les 200, il y avait 65 qui ne sont plus revenus à la bibliothèque dont 25 ont quitté la région.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

INTRODUCTION:

- * Encyclopaedia Universalis: article "Afrique".
- * Monteil (V): "L'Islam noir" (ed. du Seuil, 1971).
- * Davidson (B): "Les Africains, introduction à l'histoire d'une culture" (ed. du Seuil, 1971).
- * Cheikh Anta Diop: "Nations nègres et Culture" (Présence africaine, 1955).

AFRIQUE:

- * William Eteki'a Mbumua: "Démocratiser la Culture" (ed. clé, 1974).
- * Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques, vol 20, 1966.
- * Gardner (F.H): "Legislation relative aux bibliothèques publiques" (Unesco, 1972).
- * Col. Politiques culturelles: études et documents" (Unesco, 1969):
Le Sénégal. - Le Nigeria.
- * Reitman (Ed): "République Centrafricaine: Organisation des bibliothèques".-1966.(Unesco 1967).
- * Promotion du livre (Unesco) Nos 1 à 5, 1973 - 1974.
- * Le Courrier de l'Unesco, Juin 1967: Afrique et Génie Africain.
- * Avicenne (P): "Les services bibliographiques dans le monde 1965 - 1969 (Unesco, 1972).

TUNISIE:

- * Sebag (P): "La Tunisie, essai de monographie" (ed. sociales, 1951).
- * Julien (Ch.A): "L'Afrique du Nord en marche" (Julliard, 1972).
- * Berque (J): "Les Arabes d'hier à demain" (ed. du Seuil, 1969).

.../...

- * DuVignaud (J): "Tunisie" (S.T.D., Tunis ,1969).
- * "Perspectives décennales de développement économique et social" (S.E. du plan, Tunis, 1960).
- * Encyclopaedia Universalis, articles "Tunisie" et "Afrique du Nord".
- * Annuaire International des Organismes officiels chargés des échanges internationaux (UNESCO, 1965).

